



COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

19 février 2020



MILIEU NATUREL ET PAYSAGE, ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT

40 personnes présentes

Liste des participants en fin de document

Monsieur DELPIRE, Echevin en charge de l'Aménagement du Territoire accueille les habitants avec Monsieur DUBOIS, Echevin en charge de l'Environnement. Il situe le contexte dans lequel la Ville de Philippeville élabore son deuxième PCDR, avant de céder la parole aux Agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie pour la conduite de la réunion.

Préalables

La Fondation Rurale de Wallonie, l'organisme d'accompagnement, débute la soirée par une remise en contexte du **processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**, ainsi que sur ses objectifs, en mettant en avant la participation citoyenne. *Une brochure d'informations est disponible pour les participants.*

Les objectifs des groupes de travail, sont précisés :

- **Affiner et valider le diagnostic partagé pour identifier les problématiques et les ressources du territoire,**
- **Déterminer des axes de travail sur base des constats posés et des enjeux identifiés,**
- **Proposer des pistes d'actions répondant aux besoins et souhaits des habitants.**

Après les 4 soirées thématiques, un « appel aux idées concrètes : quels projets pour notre commune ? » sera lancé via une plateforme participative numérique (<http://participation.frw.be>) et par questionnaire papier. La Commission Locale de Développement Rural sera ensuite mise en place pour l'élaboration du PCDR, afin d'examiner toutes les idées exprimées.

La présentation se clôture par une séance de questions-réponses.

Présentation du diagnostic partagé thématique

L'auteur de programme, le bureau DR(EA)²M, présente le diagnostic sur le thème du groupe de travail de ce soir, en commençant par expliquer la méthodologie. Il demande ensuite aux participants d'émettre un avis (carton vert ou carton rouge) sur chacun des enjeux mis en avant :

* Milieu naturel – Paysage – Environnement :

- Le patrimoine naturel, première ressource de la commune ?
- Les eaux, une qualité à améliorer ?
- Des espaces verts à embellir ?

* Logement – Urbanisme :

- Agir face au vieillissement de la population ?
- Rendre les villages plus attractifs ?
- Poursuivre la gestion de l'habitat permanent ?
- Jouer le rôle de pôle du Schéma de développement du territoire ?

A noter que le thème de la mobilité sera abordé de façon transversale dans tous les GT.

La présentation se clôture par une séance de questions-réponses.

Travail en sous-groupe

Quatre sous-groupes de 6 à 7 personnes sont formés et les participants sont invités durant 45 minutes à examiner les documents de travail préparés par la Fondation Rurale de Wallonie pour chacune des thématiques et à :

- **commenter le tableau AFOM partagé** (regard de l'auteur x regard de la population) : Etes-vous d'accord avec les constats posés ? Le diagnostic thématique est-il complet ? Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ? N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ? A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- **définir des axes de travail** à partir de ceux déjà proposés : Sur quoi va-t-on agir par rapport aux constats et enjeux identifiés ? (Résultat attendu qui répond au diagnostic posé)
- **définir des pistes d'action** à partir des projets déjà identifiés lors des premières phases de consultation : Que va-t-on entreprendre pour répondre aux enjeux et atteindre les résultats souhaités ?

Afin que toutes les thématiques du Groupes de Travail soient abordées durant la soirée, les sous-groupes travaillent ces thématiques avec une chronologie différente.

Les sous-groupes disposent de plusieurs outils et documents pour les aider dans leur réflexion : un schéma reprenant les atouts et faiblesses de la commune, les constats et enjeux identifiés par l'auteur de PCDR, les cartes des villages afin de pouvoir désigner un lieu ou un périmètre d'action et les « Cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie » présentant par thématique des exemples de projets réalisés dans le cadre des PCDR.

Retour des sous-groupes

Chaque sous-groupe désigne un(e) secrétaire chargé(e) de noter dans les documents de travail les éléments apportés par les participants. C'est ce document qui a permis la rédaction du présent compte rendu. Chaque sous-groupe est également invité à désigner un(e) rapporteur(trice) pour présenter à l'assemblée sa ou ses priorités pour chacune des thématiques du jour.

Ce compte-rendu reprend uniquement les **remarques des participants au Groupe de Travail**, il se veut dès lors complémentaire au document de travail sur lequel les participants ont travaillé.

Milieu naturel et paysage

ATOUS et OPPORTUNITES

- L'intégration de Philippeville dans le Parc naturel Viroin-Hermeton est également positif sur le plan socio-économique,
- Philippeville a récemment réintégré les deux Contrats Rivière,
- Possibilité d'augmenter le nombre de chemins de promenades pour les touristes et citoyens,
- Partage des espaces boisés,
- Convertir des terres louées ou partagées à la biodiversité,
- Convertir plus d'anciens chemins de fer en RAVeL,
- Le PCDN est une faiblesse aujourd'hui, mais pourrait constituer une opportunité.

FAIBLESSES et MENACES

- Mauvaise gestion du fauchage tardif,
- Manque de sensibilisation des habitants à la problématique de la biodiversité,
- Lobbys de la chasse,
- Difficulté de faire travailler ensemble les bénévoles,
- Néo-ruraux et plaintes sur les nuisances,
- Menaces de certaines pratiques agricoles,
- Interrogation sur la faiblesse « Clivage paysager Nord-Sud → Identité territoriale partagée entre le Nord et le Sud »

AXES DE TRAVAIL

- Améliorer et valoriser la qualité de l'eau,
- Booster l'éco-tourisme,
- Préserver la biodiversité.

PISTES D' ACTIONS

- Mise en œuvre de la gestion différenciée par le personnel communal et les citoyens ; Entretien light des bords de voiries avec formation du personnel et matériel adapté,
- Favoriser les initiatives privées ou associatives de sauvegarde de la biodiversité (ne pas compter que sur la Commune) : ruches diversités, plantations fruitières sur des terrains communaux etc.,
- Appliquer des mesures agro-environnementales ; Inciter les agriculteurs à la préservation de la biodiversité,
- Favoriser le changement de modèle agricole via des actions éducatives : soutien aux agriculteurs en vue de développer les circuits courts, au développement de l'agriculture biologique, lutter contre l'élevage intensif,
- Réaliser une étude pour démontrer l'intérêt positif des castors,
- Améliorer la biodiversité par le fleurissement communal avec utilisation d'essences indigènes ; Inviter les citoyens à planter des essences indigènes,
- Projet éducatif sur la biodiversité (mentalité),
- Impliquer et solliciter les habitants, le Parc Naturel et les Contrats Rivière pour sensibiliser les habitants à la nature et à l'environnement,
- Sensibiliser les habitants à la nature et à l'environnement : organisation de promenades à thème et de stages pour les enfants par village, réhabilitation de sentiers, mise en place d'un appel à projets pour des sculptures environnementales,
- Sensibilisation des enfants à la biodiversité dès l'école ; Sensibilisation à la biodiversité dans les écoles,
- Implication des mouvements de jeunesse pour la sauvegarde de la biodiversité,
- Valoriser le domaine forestier : équilibrer l'usage de la forêt (lobby de la chasse VS promeneurs) et le respect mutuel (chasseurs/promeneurs),
- Faire appliquer le Règlement Général de Police Administrative en matière de respect des règles d'élégage et informer les passants, en veillant à l'exemplarité des agents communaux, formation des agents,
- Veiller au respect des lois au niveau du territoire pour les chemins communaux (largeur des chemins ?),
- Plantation de haies et médiatisation des aides aux plantations de haies ; imposer la plantation de haies ; On construit, on compense afin de veiller à l'aspect des villages ; Conditionner l'abatage à une compensation en espèce locale (sur cautionnement),
- Plantation de vergers ;
- Création de jardins partagés ; Création de jardins et potagers dans les écoles,
- Concours jardin,
- Inciter les habitants à plus de civisme pour améliorer l'aspect des villages,
- Arrêt de la publicité au bord des chemins,
- Réinstaurer les cantonniers,
- Interdire les confettis et les serpentins en plastique lors des carnivals,
- Développement de l'action wallonne : nettoyage de printemps, ambassadeurs de la propreté,
- Lutte contre les incivilités et déchets (fauchage des cannettes dans les prairies, mégots) : poubelles publiques adaptées, actions éducatives dans les écoles et promotion des actions réalisées par les jeunes, mise en place de caméras de surveillance,
- Mise en place d'un dispositif de cautionnement des cannettes (récolte des cannettes contre argent ou bon d'achat),
- Formation du personnel des entreprises PME dans la gestion des déchets,
- Lutter et sanctionner les négligences des fermiers pour leurs bâches (agent sanctionnateur),
- Sanctions par l'agent sanctionnateur à l'égard des contrevenants afin de lutter contre les incivilités et embellir les villages,
- Ne pas mettre en œuvre l'idée de « création d'un centre de découverte de la nature » mais plutôt organiser des promenades avec l'appui du Parc Naturel ; Ne pas mettre en œuvre l'idée de « création d'un centre de découverte de la nature et d'une maison de village à Fagnolle » mais valoriser l'existant,

- La commune devrait déclarer l'urgence climatique et environnementale,
- Mettre en place un plan d'actions pour s'impliquer dans la démarche « commune zéro déchet » et organiser des ateliers « zéro déchet »,
- Création d'une station d'épuration à Samart,
- Lutter contre la pollution lumineuse : journée des étoiles, limiter les lumières pendant la nuit.

Démographie et logement

FAIBLESSES et MENACES

- Manque d'interaction entre certains (à nuancer) Domaines et les villages : repli sur soi, souhait des résidents ?
- Départ de beaucoup de riverains.

AXES DE TRAVAIL

- Créer de nouveaux logements,
- Veiller à l'accueil des jeunes couples dans les villages.

PISTES D'ACTIONS

- Développer les aspects de vie intergénérationnels (habitat, mobilité),
- Tout mettre en oeuvre pour que les personnes âgées puissent rester le plus longtemps possible chez elles (repas, soins, sécurité, télévigilance etc.),
- Organisation d'activités propres aux seniors,
- Faciliter les déplacements des seniors : organisation du covoiturage ou toute autre formule de déplacement, mise à disposition d'un véhicule pour réaliser les actes administratifs et les courses,
- Recherche de promoteurs susceptibles d'augmenter le parc résidentiel correct,
- Incitation à l'amélioration du bâti inoccupé,
- Réalisation du projet du PCA de la Calamine pour la création de 120 logements locatifs et acquisitifs ; Projet permettant de favoriser la mixité,
- Création d'emplois afin de maintenir les jeunes dans la commune, notamment en mettant en oeuvre le PCA des Barraques pour l'accueil d'artisanat local,
- Mettre en place un accueil des jeunes couples dans les villages : publicité genre toutes-boîtes pour annoncer les différentes manifestations auxquelles ils peuvent participer et s'intégrer, publication des événements sur le site de la ville ou Facebook, organisation de la journée des voisins.

Urbanisme et aménagement du territoire

ATOUS et OPPORTUNITES

- Meilleure valorisation des souterrains de Philippeville (visites).

PISTES D'ACTIONS

- Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine.
- Création d'éco-quartiers,
- Promotion de l'habitat léger,
- Mutation des zones de loisirs en zone d'habitat vert,
- Elaboration d'un guide communal d'urbanisme,
- Création d'une Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité ; Un autre groupe s'interroge sur ce projet : sur quelle base la composer pour veiller à son indépendance (lobbying, politique) ?
- Ne pas mettre en oeuvre l'idée de « création d'un schéma d'orientation local », car « c'est un non sens »,
- Ne pas mettre en oeuvre l'idée de « mise en place d'un aménagement foncier dit remembrement agricole », car c'est contradictoire avec le souhait de plantation de haies,
- Renforcement du réseau mobile de communication dans les domaines résidentiels, par exemple par l'augmentation de la capacité de l'antenne.

Mobilité

ATOUS et OPPORTUNITES

- Présence d'une ligne de train SNCB,
- Présence d'un GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens),
- Services de Mobilesem,
- Charleroi Métropole offre des opportunités,
- Possibilité d'aménagement de pistes cyclables et de liaisons douces cyclo-piétonnes entre les villages.

FAIBLESSES et MENACES

- Manque de desserte en transports en commun, mais peu d'usagers, les gens ne prennent pas celui qui est existant,
- Absence totale de pistes cyclables entre les villages (« 100% vrai »),
- Absence totale de liaisons douces cyclo-piétonnes entre les villages (« 100% manquant »).

PISTES D' ACTIONS

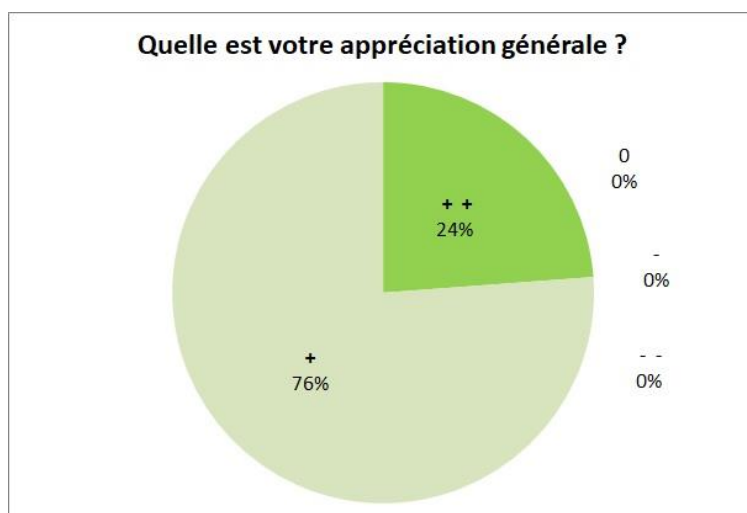
- Création de nouveaux arrêts de train,
- Création de liaisons intervillages ; Création de pistes cyclables sécurisées ; Développer le réseau cyclo-piéton, bénéfique pour l'environnement, le tourisme et l'emploi ; Développer le réseau cyclo-piéton permettant de diminuer l'utilisation des voitures,
- Veiller au respect des chemins par les promeneurs et par les chasseurs ; Restaurer les anciens chemins communaux utiles au maillage de voies lentes,
- Encourager la création du réseau RAVeL ; Création du RAVeL Merlemont-Florennes,
- Mise en place de banc-stop (comme à Jamagne) pour palier au manque de bus entre les villages et Philippeville,
- Imposer l'installation de bornes électriques,
- Développement de voitures partagées, location des véhicules communaux et création d'une plateforme pour le « partage de voitures »,
- Aménagement de la Place d'Armes en partie piétonnière,
- Diffusion de l'action de Mobilesem.

A noter que de façon générale, les participants se retrouvent dans l'analyse proposée par le bureau DR(EA)²M.

Conclusions

La Fondation Rurale de Wallonie rappelle les prochaines étapes de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (en particulier les prochains Groupes de Travail et la consultation via la plateforme participative numérique) et invite les habitants à poser leur candidature pour rejoindre la Commission Locale de Développement Rural. *Distribution des fiches de candidature à la CLDR.*

Il est ensuite demandé aux participants de compléter la feuille d'évaluation et de présence.



Clôture de la soirée par le verre de l'amitié.

Florian HIGNY, Céline LEMAIRE et Amandine SENTE,
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants

Nom	Prénom	Village
ANGSTENBERGER	Sibylle	Merlemont
BANDOROWIEZ	Daniel	Jamagne
BAUDOIN	Eric	Franchimont / Conseiller communal
BERLEMONT	Bruno	Philippeville / Conseiller communal
BIGOT	Daniel	Roly
BONDROIT	Karl	Sautour / Service environnement
CHAPAUX	Virginie	DR(EA) ² M
CHERMANNE	Christiane	Jamagne
DAGRAIN	David	Neuville
DE BUCK	Wilfried	Jamiolle
DEBRUS	Achille	Merlemont
DECHAMPS	Martine	Philippeville / Echevine
DELPIRE	Jean-Marie	Jamagne / Echevin
DERYCKE	Fernand	Carrière les Petons Yves-Gomezée
DUBOIS	André	Neuville / Echevin
DUBRAY	Delphes	Villers-le-Gambon
HANCART	Ann	Samart / Service urbanisme
HERNOUX	Marielle	Romedenne
HIGNY	Florian	Fondation Rurale de Wallonie
LECOMTE	Françoise	Philippeville
LEMAIRE	Céline	Fondation Rurale de Wallonie
LENS	Jean-Philippe	DR(EA) ² M
MOSTENNE	Marie	Philippeville
PERPETE	MP	Philippeville
PORROVECCHIO	Lina	Sart-en-Fagne / Conseillère communal
PORTETELLE	Noel	Fagnolle
SENTE	Amandine	Fondation Rurale de Wallonie
SOLBREUX	Marc	Franchimont
TARGEZ	Cécile	Romedenne / Service urbanisme
TOMASEVSZKY	Jean-Luc	Philippeville
TURCHETTO	Bruno	Franchimont
WILLEMS	Fabrice	Philippeville
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		
*anonyme		